

Brantôme en Périgord, le 18 janvier 2023

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

24 janvier 2023 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

La loi vigilance sanitaire du 10 novembre 2021 qui prorogeait les règles dérogatoires en matière de fonctionnement des organes délibérantes des collectivités locales et de leurs groupements a pris fin le 31 juillet 2022. Aussi, il n'est plus possible que les réunions se tiennent en visio ou audioconférence. Le quorum permettant à l'assemblée de se tenir repasse à la moitié, et les élus ne peuvent être porteurs que d'un seul pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 24 janvier 2023

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 décembre 2022 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Finances – Marché public – Autorisation de demande de financements – Participations

3. Adoption du règlement budgétaire et financier de la commune de Brantôme en Périgord ;
4. Détermination des durées d'amortissement suite au passage à la M.57 ;
5. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget ;
6. Attribution du marché de travaux relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes de Sencenac-Puy-de-Fourches ;
7. Construction d'un hôtel de ville et aménagement de la place du champ de foire : demande de DETR 2023 (2ème phase) ;
8. Travaux de canalisation des eaux pluviales aux courrières : demande de participation des riverains
9. Pistes DFCI : versement d'un fond de concours à la communauté de communes Dronne et Belle ;

Ressources humaines

10. Fermetures de postes après démission des titulaires - Validation après avis favorable du comité technique ;
11. Validation du tableau des effectifs au 01 janvier 2023 ;

Cessions immobilières

12. Validation du prix de vente du lot 3 au lotissement « La Pougé » ;
13. Aliénation d'un tronçon du chemin rural sis au lieu-dit « La Gravière » suite à enquête publique ;

Cadre de vie

14. Projets d'agrandissement des cimetières d'Eyvirat et St Crépin de Richemont ;
15. Adressage : modifications et créations de nomination de rues ;
16. « SEMIPER » - Désignation des représentants au sein de l'assemblée spéciale et au sein de l'assemblée générale ;
17. Approbation de la modification des statuts du SDE 24 après révision de plusieurs articles ;

Questions complémentaires